

coup d'églises : telles doivent être les œuvres d'un Agrégé du Très Saint Sacrement.

2. — Quand les Agrégés sont assez nombreux dans une paroisse; on peut les grouper par séries, comme une *Garde d'Honneur*, pour se remplacer successivement aux pieds du Très Saint Sacrement. Chaque série est sous la conduite d'un des membres qui veille à l'exactitude de chacun des autres et au besoin les rappelle charitablement à l'ordre. C'est lui aussi qui préside aux prières, faites en commun pendant l'adoration.

3. — S'il est possible, on établit, avec la permission de l'Ordinaire, l'*Exposition mensuelle* au jour que l'on désire. Elle peut se faire le dimanche ou le premier vendredi du mois, selon les circonstances des lieux. Il est bon de la terminer par une heure d'adoration solennelle pendant laquelle on alterne le chant des cantiques, la prédication ou la lecture d'une pieuse méditation. Cet exercice, partout très goûté par les fidèles, leur enseigne pratiquement la manière de faire leur adoration et d'en ressentir les consolations.

Nous recommandons vivement à nos confrères de donner à l'œuvre cette organisation qui la rend vivante et multiplie les fruits de salut qu'elle est appelée à porter dans les paroisses. La ferveur des Agrégés se soutient ainsi mutuellement, et au lieu de s'affaiblir, ne fait que s'accroître de plus en plus : et les solennités auxquelles donne lieu l'Exposition Mensuelle sont le meilleur moyen d'exciter la foi des chrétiens et de réchauffer leur amour envers la sainte Eucharistie.



NOTRE PROPOSITION

AU SUJET DU "PETIT MESSAGER"

Un grand nombre de nos Confrères ont reçu le mois dernier, et recevront encore ce mois-ci, la nouvelle publication éditée par notre Bureau des Œuvres eucharistiques : *Le Petit Messager du Très Saint Sacrement*. Cet envoi leur est fait en vertu de l'offre contenue au Numéro de Décembre de l'ancien *Supplément*. — Comme un certain nombre d'Associés pour-